

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 80 (2000)

Artikel: La Suisse occidentale au IIe millénaire av. J.-C. : chronologie, culture, intégration européenne
Autor: David-Elbiali, Mireille
Kapitel: V: Paysages et occupation du territoire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paysages et occupation du territoire

5.1 Cadre régional

La Suisse occidentale appartient à la partie sud de l'Europe centre-occidentale. Elle occupe l'avant-pays alpin septentrional et un tronçon de l'arc alpin occidental. Son territoire recoupe trois grandes formations géologiques, le Jura, le Plateau et les Alpes, qui sont à peu près parallèles entre elles et orientées sud-ouest/nord-est.

Au nord-ouest s'étire le **Jura**, chaîne de montagnes basses, qui culmine au Mont Tendre à 1680 m d'altitude. Ses plis sont parallèles entre eux, séparés par des vallées longitudinales. Quelques vallées transversales, les cluses, permettent de franchir la chaîne. Quant aux cols, ils sont à peine moins élevés que les sommets voisins. Les abondantes pluies s'accumulent au fond des vallées occupées par des tourbières et parfois des lacs. Les roches étant calcaires, la chaîne est percée de réseaux de grottes et de cavernes dans lesquels s'écoulent les eaux souterraines.

Le **Plateau** s'étend entre le Jura et les Alpes. Son altitude moyenne est de 500 à 600 m, puis il se relève légèrement vers la chaîne alpine. Il est caractérisé par un relief peu accusé, mais très diversifié. Il est creusé de plusieurs lacs, vestiges des glaciations, qui jouent le rôle de réservoirs et de régulateurs lors des crues saisonnières. Les rives jouissent d'un climat très doux. Le Léman, le plus grand plan d'eau douce d'Europe occidentale, est bordé de terrasses de hauteur et d'amplitude variables, qui témoignent des fluctuations de son niveau au cours du temps. Les lacs de Neuchâtel et de Bienna longent le pied du Jura. Avec le lac de Morat, ils sont bordés au nord-est par une vaste plaine basse, marécageuse encore au siècle dernier, le Seeland, au milieu de laquelle s'élèvent des îlots montagneux. Le Plateau est parcouru par un réseau dense de cours d'eau – ruisseaux, torrents et rivières – qui alimentent les bassins du Rhône et de l'Aar. Le Rhône draine les rivières valaisannes et chablaisiennes,

quelques torrents mineurs sur le versant lémanique, ainsi que l'Arve. A la sortie du Léman, le Rhône bifurque vers le sud et poursuit sa course jusqu'à la Méditerranée, ouvrant une voie de passage importante. Tout le reste de la Suisse occidentale envoie ses eaux vers le nord, le bassin du Rhin qui sillonne la grande plaine allemande, jusqu'à la mer du Nord. Certaines de ces rivières ont formé des plaines, autrefois marécageuses. Pour éviter les débordements réguliers et permettre l'assainissement des zones marécageuses, de grands travaux ont été entrepris au siècle dernier et au début de ce siècle. Ainsi de 1868 à 1878, la première correction des eaux du Jura a eu pour but de détourner les eaux de l'Aar dans le lac de Bienna par le canal de Hagneck, afin de mettre fin aux fréquentes inondations dues à l'accumulation des alluvions. Elle va provoquer un abaissement de 3 à 5 m du niveau des Trois-Lacs et amener à la découverte de très nombreux vestiges archéologiques. A cette occasion, la Thielle, réunie à l'Aar, a également été en partie canalisée à la sortie du lac de Bienna (canal de Nidau à Büren). Entre les vallées s'élèvent de petits massifs (Jorat, Gibloux) et des collines boisées. Le Plateau est parsemé de tourbières et de marécages. Le substrat de molasse, déposé en couches horizontales, est recouvert d'alluvions et de terre végétale.

Les **Alpes** occupent plus de la moitié du territoire. Les massifs bas des Préalpes sur le versant nord, qui ne dépassent pas 2500 m, sont relayés par deux chaînes élevées, qui culminent à plus de 4000 m: les Alpes bernoises et valaisannes, séparées par le sillon longitudinal du Rhône, d'origine tectonique, plaine basse marécageuse soumise aux caprices redoutables d'un fleuve-torrent, dont l'endiguement a commencé dès le XV^e s. sous la direction de Matthieu Schiner, pour se poursuivre jusqu'au XX^e s. De nombreuses vallées transversales, profondément creusées et à forte pente, les

entaillent. Les massifs extérieurs sont calcaires et les massifs intérieurs cristallins, déterminant ainsi le paysage spécifique de chaque région. Seuls deux grands lacs tectoniques appartiennent à cette zone, ceux de Thoune et de Brienz dans la haute vallée de l'Aar. La zone du Simplon, au sud-est du Valais, est l'unique à s'ouvrir sur le versant sud des Alpes et la plaine du Pô. De nombreuses traces d'éboulements anciens couvrent l'ensemble des Alpes.

5.2 Description des régions naturelles retenues dans le catalogue

Ainsi qu'il a été précisé dans la présentation des critères retenus pour le catalogue, le grand nombre de trouvailles isolées, dont la provenance ne mentionne généralement que la localité, m'a contrainte à définir des régions naturelles larges, afin d'y intégrer le maximum de sites et pouvoir ainsi tenter de donner une image plus étoffée de l'occupation du territoire et de son évolution. Sur la base de l'Atlas de la Suisse¹, j'ai repris les trois zones géologiques et distingué aussi les pentes en gradins et les fonds de vallées et les plaines (carte couleur). Dans certains cas, une indication permet d'apporter une précision supplémentaire concernant le lieu de découverte: rivière, marais, tourbière, île, cône d'alluvions, colline, ensellure entre collines, pied de colline, replat, alpage, col, abri sous roche, grotte. L'élément majeur du paysage suisse est son relief qui détermine de façon prépondérante les différentes zones.

1. Le **Jura**. Les vallées, plateaux, cirques et bassins élevés ont été regroupés sans distinction, ce qui peut se justifier par la rareté des trouvailles connues pour ces zones. Le reste est représenté par le massif montagneux, à part les rives nord des lacs de Neuchâtel et de Bière qui sont, en grande partie, bordées de pentes en gradins.
2. Le **Plateau**. Il est surtout jalonné de collines séparées par des cours d'eau modestes et de nombreux marais. Ce relief particulier porte l'appellation de Plateau collinéen. La rive nord du Léman est bordée de pentes en gradins, avec la Côte à l'ouest et le Lavaux à l'est. Plusieurs cours d'eau et lacs ont formé des plaines, étroites et peu étendues, qui devaient être en grande partie marécageuses.

Ce sont:

- la *plaine de l'Orbe*, dans le prolongement de l'extrémité sud du lac de Neuchâtel;
- la *plaine de la Broye*, dans le prolongement de l'extrémité sud du lac de Morat;

- la *plaine du Seeland* avec le *Grosses Moos*, la plus vaste, entre les lacs de Neuchâtel, Morat et Bière, au milieu de laquelle s'élèvent les collines morainiques de Jolimont, Schaltenrain, Oberholz, Jäissberg et Büttenberg, parmi les principales, et que prolonge à l'est la basse plaine de l'Aar;
- la *plaine de l'Emme*, formée par cette dernière et ses affluents, et séparée de la basse plaine de l'Aar par le Bucheggberg;
- la *haute plaine de l'Aar*, en amont de Berne, qui se prolonge jusqu'au lac de Thoune; elle est divisée longitudinalement par le Belpberg et une zone de collines, puis elle se poursuit dans les Alpes où elle se nomme Boedeli, entre les lacs de Thoune et de Brienz qui n'en formaient autrefois qu'un seul, et s'achève par un tronçon qui s'étend de l'extrémité est du lac de Brienz jusqu'à Meiringen;
- le *bassin du Seedorf*;
- la plaine qui s'étend entre Bière et Cuarnens et qui longe le pied du Jura vaudois;
- la plaine qui longe la rive nord-ouest du Léman, entre Nyon et Lausanne.

Parallèlement aux Préalpes, quelques massifs montagneux parsèment la bordure sud du Plateau; ce sont essentiellement du sud-ouest au nord-est: le Mont-Pèlerin, le Gibloux, le Belpberg et la zone du Napf, non touchée par les glaciations, qui s'étend de part et d'autre du Haut-Emmental.

3. Les **Alpes**. Le **versant nord**, qui comprend les Préalpes, est le plus étendu. Sa pente est inclinée en direction du Plateau, sur lequel il s'ouvre. Il est sillonné de rivières qui s'écoulent toutes vers le nord. Quelques fonds de vallées, autrefois marécageux, forment des zones planes sur une partie de leur tracé, celles de la Sarine, de la Simme, de la Kander et de l'Aar. Des pentes en gradins bordent partiellement l'extrémité du Léman, le lac de Thoune et la haute vallée de l'Aar. Le Valais jusqu'au défilé de St.-Maurice constitue un **domaine intra-alpin** entièrement clos. Le sillon rhodanien, anciennement marécageux et bordé de nombreux cônes de déjection, le divise en deux bandes inégales: un adret étroit et très escarpé, entaillé de gorges profondes souvent inhospitalières, à l'exception du Valais central dont le glacier a modelé les replats et plateaux, et un ubac aux longues vallées encaissées, mais aux flancs qui peuvent accueillir des établissements. Le versant sud de la vallée du Rhône présente à certains endroits une morphologie en gradins, comme la zone d'Eischoll/Unterbach/Bürchen ou encore celle de Ried-Brig/Termen. Cette région intra-alpine est encadrée par les deux

•••••

¹ Atlas de la Suisse, édition de 1973, feuille 78.



plus hautes chaînes des Alpes, qui culminent à plus de 4000 m. Elles est reliée aux versants nord et sud des Alpes par des cols d'altitude, alors que l'étroit verrou glaciaire de St.-Maurice est l'unique passage au niveau de la vallée. La Diveria et ses affluents, dans la zone du col du Simplon, sont les seuls cours d'eau qui s'écoulent vers le **sud** et alimentent le bassin du Pô.

5.3 Potentialités

L'ensemble du territoire devait être abondamment recouvert de forêts, surtout les reliefs, mais à l'exception des rives des lacs et des plaines marécageuses. Les espèces végétales devaient coloniser, à peu de chose près, les mêmes biotopes qu'actuellement. La hêtraie mixte occupe le Plateau, le Jura et le bas des versants en dessous de 1500 m environ; elle ne pénètre pratiquement pas dans la zone intra-alpine. Des vestiges de la chênaie mixte se retrouvent, surtout à faible altitude, dans le bassin du Rhône. Dans les Alpes, on trouve la pinède et en altitude l'épicéa, puis le mélèze et l'arolle. Ces espèces principales sont associées préférentiellement à un cortège d'autres arbres, plantes arbustives et herbeuses.

La zone la plus favorable aux établissements humains est le Plateau. Il est caractérisé par une

altitude moyenne plus basse que les autres zones, un relief peu accentué, un climat moins rude, un réseau dense de cours d'eau et de lacs, une ouverture large sur le nord-est et une autre sur le sud-ouest. C'est aussi sur le Plateau qu'on trouve les sols bruns les plus fertiles, régénérés par la dernière glaciation.

Le Jura est une région peu attirante, au relief peu élevé, mais contraignant, au climat rigoureux, humide et froid, malgré l'altitude modérée, et dont la pauvreté des sols ne convient guère qu'aux pâturages, à l'exception des pentes qui surplombent les lacs de Neuchâtel et de Bienne.

Le versant nord des Alpes forme une zone de transition entre le Plateau et les massifs élevés. Son altitude croît progressivement. Bien arrosé, les prairies y sont souvent grasses.

La zone intra-alpine possède un climat continental, sec et ensoleillé; le relief y est accentué, les sols généralement pauvres conviennent surtout aux pâturages, à l'exception de deux bandes de terre parallèles à la vallée du Rhône, mais plus développées sur l'adret, dont les sols sont assez riches pour accueillir des cultures vivrières. Les cônes de déjection qui bordent la vallée de part et d'autre permettent de s'isoler des crues du Rhône, mais pas de celles des torrents qui les ont formés! Les massifs recèlent de nombreux minerais, dont le cuivre qui entre dans la fabrication du bronze et même des traces d'étain (fig. 10). Le nombre de gisements de

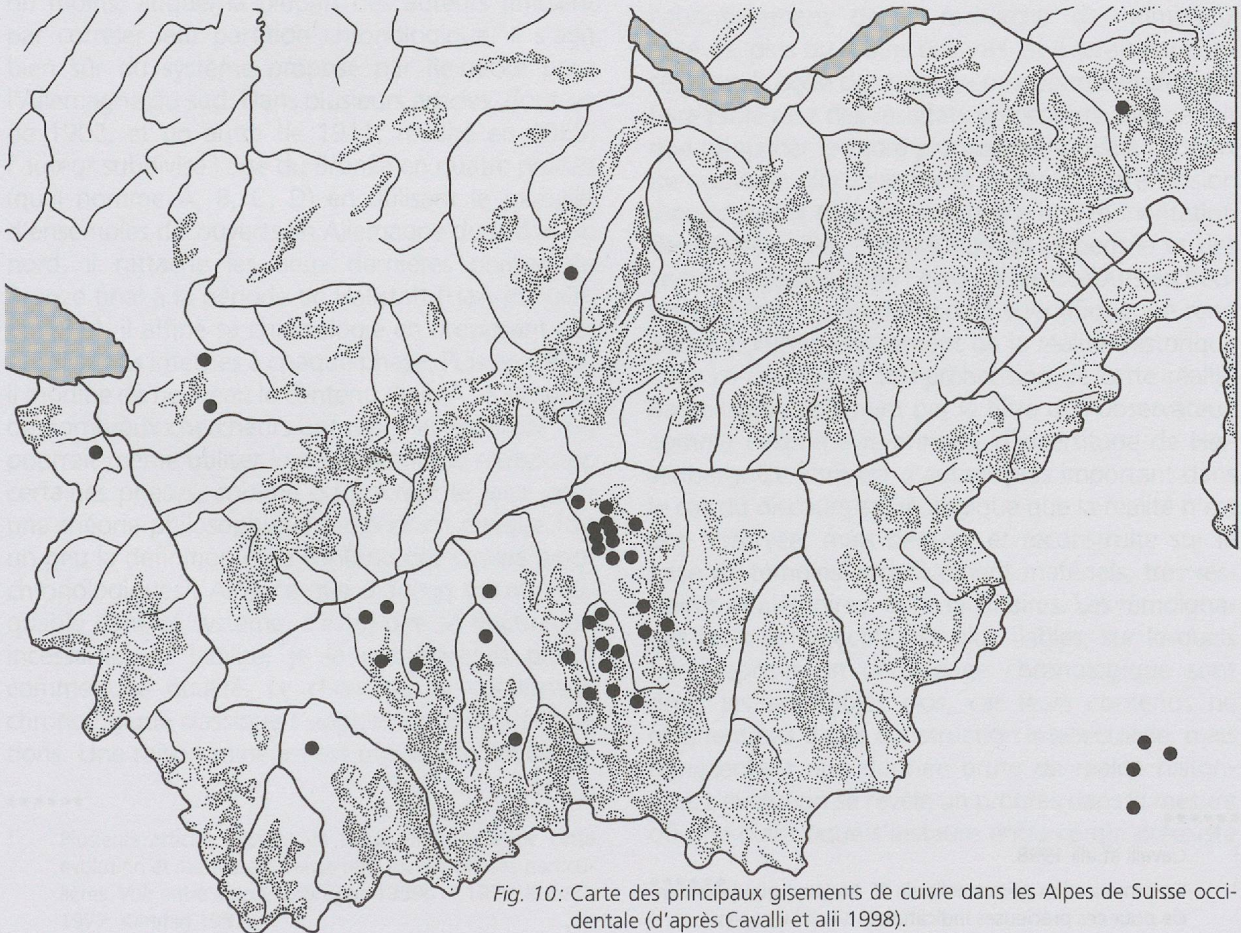


Fig. 10: Carte des principaux gisements de cuivre dans les Alpes de Suisse occidentale (d'après Cavalli et alii 1998).

civre répertoriés dans la nouvelle carte des matières premières de la Commission géotechnique suisse s'est accru, notamment dans les Alpes bernoises et vaudoises². En outre, de nombreux indices de gîtes de cuivre natif ont été repérés, mais leur faible teneur en minerai explique qu'ils n'aient pu être mentionnés systématiquement³. Par contre, ils ont pu être exploités anciennement par simple broyage de la roche et lavage des résidus pour en extraire les fragments de cuivre. Il semblerait d'autre part que des gîtes du Val d'Anniviers recèleraient à la fois du cuivre et des traces d'étain.

5.4 Paysages à l'âge du Bronze

Le paysage à l'âge du Bronze doit être imaginé dominé par les éléments naturels, surtout l'eau. Les débâcles saisonnières des torrents alpins, soudaines et brutales, peuvent être ressenties jusque sur le Plateau. Les masses d'alluvions charriées obstruent

les lits et provoquent des débordements. Les bassins d'accumulation peuvent aussi être déstabilisés et emmenés par des avalanches, des torrents de boue et des éboulements. Le paysage alpin est sans cesse en transformation. Sur le Plateau, les tourbières et les marécages sont omniprésents dans cet ancien domaine glaciaire. Près des lacs, de larges zones marécageuses prolongent les rives. Il faut faire abstraction de tous les travaux de bonification et d'assainissement entrepris dès le Moyen Âge. Toutefois ces inondations, presque régulières, ne ressemblent en rien à nos catastrophes modernes, dans la mesure où les populations ont une connaissance empirique précise de leur environnement et des risques encourus. Ainsi, elles évitent de bâtir dans les zones vraiment dangereuses et elles adaptent leur architecture au milieu. Un des meilleurs témoignages de ce fait est l'alternance des périodes d'occupation et de désertion des rivages lacustres et la remarquable adaptation de l'architecture au substrat d'implantation, sur lesquelles je reviendrai dans le chapitre consacré au peuplement.



² Cavalli et alii 1998.

³ Communication personnelle de N. Meisser, que je remercie pour ces précieuses indications.